

RSE Ain'Fo

Fournisseur d'énergie dans l'Ain
La Lettre d'Information de RSE N° 18/ / Été 2023

RSE, l'opérateur énergétique local anticrises !

Nous traversons une crise énergétique sans précédent depuis la fin de l'année 2021. Elle a connu son paroxysme au cours de l'été 2022, suite à l'arrêt des importations de gaz Russe décidée en juin.

Pour nos clients particuliers, le bouclier tarifaire a fortement limité l'impact de cette explosion des marchés en plafonnant la hausse des tarifs réglementés de l'électricité à 4 % en 2022, puis à 15 % en 2023.

Mais pour nos clients gestionnaires d'entreprises, PME et TPE, le choc a été particulièrement violent pour ceux dont les contrats de fourniture se terminaient au cours du 2ème semestre 2022 et qui ont par conséquent été obligés de les renouveler dans les pires conditions. La presse s'est faite l'écho dans toute la France de nombreuses petites entreprises, commerçants, artisans ou restaurateurs qui ont ainsi vu leurs factures susceptibles d'être multipliées à des niveaux intenable.

Pendant cette période de crise exceptionnelle, RSE s'est mobilisée tous les jours pour nos entreprises locales et pour nos communes afin de les préserver au mieux de cette explosion de leurs charges d'énergie.

C'est ainsi que nous avons mobilisé, au fur et à mesure des décisions prises par le Gouvernement, toutes les aides dont nos clients pouvaient bénéficier : bouclier tarifaire, amortisseur, sur-amortisseur, etc... Mais nous avons également accompagné nos clients professionnels en mettant en œuvre des actions spécifiques, que seul un service public de proximité peut réaliser : conditions de paiements des factures adaptées et étalées dans le temps lorsque c'était possible, travaux de réduction de la puissance de raccordement réalisés en temps records quand les sites le permettaient afin que ces petites entreprises et ces communes puissent bénéficier du bouclier tarifaire, etc...

Contrairement à de nombreux fournisseurs nationaux, nous avons également maintenu contre vents et marées notre offre de marché Idée'Ain Elec qui, en conservant son écart de 6 % en-dessous des tarifs réglementés de l'électricité, s'avère désormais être un sur-bouclier tarifaire réservé aux habitants de nos communes.

En parallèle, nous avons poursuivi le développement des circuits ultra courts de production et de fourniture d'énergie renouvelable, allant directement du producteur au consommateur à l'échelle de la commune et que nous souhaitons progressivement mettre à la disposition de l'ensemble de nos clients en partenariat étroit avec nos communes, afin de les aider à s'engager dans la transition énergétique et surtout pour les protéger à terme de la volatilité imprévisible des marchés internationaux.

Fidèles aux idéaux des élus et des habitants qui ont créé RSE il y a 99 ans, c'est bien en pleine tempête que RSE a démontré toute sa résilience et son rôle protecteur contre la dérive des marchés de l'énergie.

Le Directeur,
Jean-Marc GEORGE

Ils travaillent à RSE



Séverine Centurelli : Arrivée en Octobre 2022, en remplacement de Cécile Jumeau suite à une mutation interne, je suis chargée de l'accueil clientèle, tant physique que téléphonique pour la moitié de mon temps en duo avec Stéphanie Nardy.

La seconde partie de mon métier est consacrée à la gestion de l'achat d'énergie renouvelable : j'assure un accueil privilégié aux producteurs photovoltaïques pour leurs projets, leurs relations contractuelles et leurs facturations.



Fabrice Couturier: Arrivé en janvier 2021, j'assure les fonctions de Technicien d'Intervention Polyvalent. Depuis mon arrivée, j'ai suivi de nombreuses formations dont celle d'électricien de réseau qui dure 8 semaines, et depuis 1 an j'ai suivi une formation dans le domaine du dépannage abonné fibre optique. Je travaille en équipe sur des chantiers divers dans tous les domaines d'activités de RSE, réseau haute tension, basse tension, raccordement des clients, éclairage public. J'effectue les petites interventions chez les clients même si cette activité va en diminuant avec l'arrivée des compteurs communicants. J'assure également les dépannages, notamment durant les périodes d'astreinte.

Les augustes et la télécommande du réseau à haute tension

Le réseau à haute tension géré par RSE est majoritairement en souterrain ce qui le rend peu sensible aux aléas climatiques tels que le vent ou la neige. La part de réseau aérien quant à elle, est plus sensible et nécessite en cas d'avarie, la mise hors-tension la plus rapide possible pour éviter des coupures longues qui seraient subies par l'ensemble des clients. Ainsi, la mise en place des « augustes » permet, par une action à distance grâce à une fréquence radio dédiée à RSE, de pouvoir mettre hors tension et de rétablir le courant après l'incident et ce sans déplacement sur site.

Cet équipement, extrêmement robuste et fiable, s'installe en lieu et place des anciens interrupteurs à commande manuelle appelés « IACM ».



RSE a lancé un programme pluriannuel de remplacement des IACM par des Augustes, ce qui permettra, au fil de son déroulement d'être de plus en plus efficace en baissant encore le temps de coupure sur incident des clients raccordés sur notre réseau. Notons toutefois que ce temps de coupures est d'ores et déjà extrêmement court (environ 60% en dessous du temps de coupure national).

Un exemple de réalisation : L'auguste du Pontet (Commune de Saint Jean de Thurigneux)

RSE accompagne les producteurs d'énergie photovoltaïque :

Sur nos 18 communes, plus de 500 installations photovoltaïques sont déjà installées, ce qui représente environ 5 000 Kilowatts crêtes.

Les panneaux photovoltaïques produisent de l'électricité grâce au rayonnement solaire.

Le producteur choisit de vendre soit la totalité de l'électricité, soit le surplus, soit d'être en autoconsommation sans revente.

Quand il décide de poser des panneaux solaires sur sa toiture, il prend contact avec un ou plusieurs installateur(s) pour faire faire un devis :

- vérifier la faisabilité du projet,
- vérifier l'orientation de la toiture, idéalement vers le sud et incliné à 30°,
- puissance en kilowatts-crêtes (kWc) envisagée,
- choix de l'installation pour de l'auto-consommation ou de la vente totale,
- et bien-sûr le budget.

A titre indicatif : Aujourd'hui, les panneaux photovoltaïques les plus couramment utilisés font entre 280 Wc et 300 Wc pour une surface de 1,6 m². Il faut environ 16 m² pour installer 3 kWc en toiture.

Ensuite il est nécessaire de faire une déclaration de travaux en mairie, avec un accompagnement possible de l'installateur dans cette démarche.

De plus, il faut retourner une demande de raccordement d'une installation de production photovoltaïque à RSE, votre gestionnaire de réseau.

Une fois cette demande de raccordement déposée et complète, un devis sera établi par RSE.

Une attestation de conformité du CONSUEL sera à fournir pour la mise en service définitive de votre installation de production.

Différents sites sont disponibles pour vous aiguiller :

- <https://www.photovoltaique.info/fr/>
- <https://evaluer-mon-devis.photovoltaique.info/>

